



Master mixte archéosciences et géo-environnement

■ Tableau de répartition des enseignements et de contrôle des connaissances

Voie professionnelle

Semestre 3												
INTITULE et NATURE des UE et éléments constitutifs des UE	Volume horaire				Crédit s euro- péens	Type d'examens				Coefficients		
						Session 1 FEVRIER		Session 2 SEPTEMBRE		C C	CT	Total coef.
	CM	TD	TP	Total		CC	CT	CC	CT			
UE 1 – RAPPORT BIBLIOGRAPHIQUE		20h		20h		dossier		report		2		2
Total UE 1				20h	2							2
UE 2 – PROBLEMATIQUE DE L'ARCHEOLOGIE DE TERRAIN		40h		40h			écrit ou oral		écrit ou oral		4	4
Total UE 2				40h	4							4
UE 3 – VALORISATION, DIFFUSION ET ORGANISATION DE L'ARCHEOLOGIE		40h		40h		écrit		report		4		4
Total UE 3				40h	4							4
UE 4 – OPTIONS (faire le choix de 5 enseignements)	Anthropisation de l'environnement : approche géoarchéologique		40h	40h			écrit ou oral		écrit ou oral		4	4
	Terroirs et territoires		40	40h			écrit ou oral		écrit ou oral		4	4
	Archéologie spatiale		40h	40h		écrit		report		4		4
	Archéobotanique		40h	40h			écrit ou oral		écrit ou oral		4	4
	Anthropologie physique et archéozoologie		40h	40h			écrit ou oral		écrit ou oral		4	4
	Chronologie archéologique		40h	40h			écrit ou oral		écrit ou oral		4	4
	Enregistrement archéologique et traitements des données		40h	40h		écrit		report		4		4
	Matières premières		40h	40h			écrit ou oral		écrit ou oral		4	4
Total UE 4			200h	20								12
TOTAL S3		300h		300h	30							30

Semestre 4												
INTITULE et NATURE des UE et éléments constitutifs des UE	Volume horaire				Crédit s euro- péens	Type d'examens				Coefficients		
						Session 1 SEPTEMBRE		Session 2 SEPTEMBRE		CC	CT	Total coef.
	CM	TD	TP	Total		CC	CT	CC	CT			
UE 5 – STAGE	Rapport de stage				20		mémoire oral*		mémoire oral		20	20
	Soutenance du mémoire				10						10	10
	TOTAL UE 5				30							30
TOTAL S4					30							
TOTAL S3 + S4		300h		300h	60							

* soutenance orale de 20 minutes

Voie recherche

Semestre 3												
INTITULE et NATURE des UE et éléments constitutifs des UE	Volume horaire				Crédit s euro- péens	Type d'examens				Coefficients		
	CM	TD	TP	Total		Session 1 FEVRIER		Session 2 SEPTEMBRE		C C	CT	Total coef.
						CC	CT	CC	CT			
UE 1 – RAPPORT BIBLIOGRAPHIQUE		20h		20h		dossier		report		4		4
Total UE 1				20h	4							4
UE 2 – ANTHROPIISATION DE L'ENVIRONNEMENT : APPROCHE GEOARCHEOLOGIQUE		40h		40h			écrit ou oral		écrit ou oral		7	7
Total UE 2				40h	7							7
UE 3 – TERROIRS ET TERRITOIRES		40		40h			écrit ou oral		écrit ou oral		7	7
Total UE 3				40h	7							7
UE 4 – OPTIONS (faire le choix de 2 enseignements)	Archéologie spatiale	40h		40h		écrit		report		6		6
	Archéobotanique	40h		40h			écrit ou oral		écrit ou oral		6	6
	Anthropologie physique et archéozoologie	40h		40h			écrit ou oral		écrit ou oral		6	6
	Chronologie archéologique	40h		40h			écrit ou oral		écrit ou oral		6	6
	Enregistrement archéologique et traitements des données	40h		40h		écrit		report		6		6
	Matières premières	40h		40h			écrit ou oral		écrit ou oral		6	6
Total UE 4				80h	12							12
TOTAL S3		180h		180h	30							30

Semestre 4												
INTITULE et NATURE des UE et éléments constitutifs des UE	Volume horaire				Crédit s euro- péens	Type d'examens				Coefficients		
	CM	TD	TP	Total		Session 1 SEPTEMBRE		Session 2 SEPTEMBRE		CC	CT	Total coef.
						CC	CT	CC	CT			
UE 5 – STAGE	Rapport de stage						mémoire		mémoire		20	20
	Soutenance du mémoire						oral*		oral*		10	10
	TOTAL UE 5											30
TOTAL S4					30							
TOTAL S3 + S4		180h		180h	60							

* soutenances orale de 20 minutes

■ Modalités de contrôle des connaissances

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

● Sessions d'examen

La session d'examens concernant les enseignements du 1^{er} semestre a lieu à la fin de celui-ci :
 en **décembre** pour la voie recherche ;
 en **décembre** (enseignements mutualisés) et **fin mars/début avril** pour la spécialité professionnelle.

La session d'examens du 2^{ème} semestre concernant la soutenance orale du mémoire de stage aura lieu en **Juin**.

Pour chacun de ces deux semestres, la session de rattrapage a lieu au mois de **Septembre**.

- **Descriptif des examens** (voir descriptif page précédente)

Chaque UE est validée par des notes de contrôle continu et/ou par des examens terminaux. Aucune épreuve de contrôle continu ne donne lieu à une session de rattrapage. Une absence de note en TD rend impossible le calcul de l'UE, du semestre et de l'année (sauf avis contraire du président de jury).

L'absence de note à un examen de CM entraîne la mention ABI ou ABJ (absence injustifiée ou justifiée) à l'épreuve correspondante et un non calcul sur l'UE, le semestre et l'année en 1^{ère} session.

Attention : l'étudiant ajourné à la première session ne repasse, en deuxième session, que les matières (examens en CT, cf. descriptif des études) dont les notes sont inférieures à 10/20 dans les UE non acquises du semestre non validé et seule la note de rattrapage est prise en compte.

- **Règles de validation et de capitalisation**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

L'année est validée si la moyenne générale des notes des semestres pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.